Cote
FRC
4414

L'ISCARIOTE
DE LA FRANCE.
OU
LE DÉPUTÉ
AUTRICHIEN.

Octobre 1789.

FRANÇAIS, ſongez ſérieuſement à votre ſalut, il s'agit de prévoir une ſeconde ſcene tragique, mais qui ſeroit infiniment plus funeſte que la premiere; les tyrans, principes de l'exécrable conjuration, exiſtent dans leur pleine et entiere puiſſance. Vous n'avez encore puni que les ſcélérats ſubalternes de ces premiers & ſouverains monſtres ordonnateurs des plus horribles attentats.

La mort n'inquiete point les ſanguinai-

M+W 7977

res divinités terrestres ; la vengeance seule les occupe ; pensez-y bien, elle n'oublie jamais, & n'abandonne qu'à la mort tout projet quelqu'exécrable qu'il soit.

Français, attendez-vous à être punis cruellement de vos conquêtes, que trop légitimes, si vous ne détruisez cette indigne race, semblable aux tarquins, dont le monstre femelle ordonna, malgré la résistance du gendre, de faire passer son char sur le corps de son propre pere, pour ne se point détourner, et arriver plutot sur un trone ensanglanté d'un meurtre commis par leplus lâché assassinat. Telle fut, & telle sera toujours l'issue des noirs complots & odieux projets contre les peuples & le prince, que trament & combinent chaque jour de leur existence les infernaux tyrans & tyrannes, que les enfers vomissent sur la terre comme les fleaux les plus redoutables de l'univers.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

L'ETRANGERE.

Le député Autrichien, gouverneur & tyran de la France, fruit d'un des plus licentieux concubinages, eſt le composé de matiere hétérogène, fabriqué de pluſieurs races, en partie Lorraine, Allemande, Autrichienne, Bohémienne, &c. &c. Cette Proſerpine de toutes pieces déjà connue, le ſera encore plus parfaitement par l'esquisse de ces traits . . . . . elle porte la redoutable chevelure du quatorzieme Apotre, du même caractere de Judas. Comme lui, elle met les mains dans le plat pour voler & diſſiper les tréſors de la France : ſes yeux durs, traîtres & enflammés, ne reſpirent que feux & carnages pour combler ses injuſtes vengeances ; son néz et ses joues sont bourgeonnés et pourprés par un ſang corrompu qui ſe distille entre sa chair & son cuir déjà plombé, et sa bouche fétide et nfecte, recelle une langue cruelle, qui se dit pour jamais altérée du ſang français !

Maintenant, d'autant plus redoutable, qu'elle est dans l'âge de l'ambition et de la plus grande agitation des sens pour le plaisir, son extrême orgueil prétend tout à la fois régner sur cœur et empire.

Présentement elle se trouve agitée d'un tourment convulsif par les cuisants regrets de l'éloignement d'un renégat et d'une tribade, odieux objets de ses infâmes plaisirs. . . . . Dernierement revenu de son évanouissement, occasioné par ces accès de rage qui la portent avec violence à tout frapper, casser & trépigner, comme possedée de l'esprit infernal, et tombant d'un haut mal, elle écrivit ces généreux dessseins à son beau et pourtant véritable frere, puisqu'il a l'honorable avantage, comme elle, d'être bâtard:

CHER COMTE.

» J'emploie tout pour acquérir des fonds

qui puissent remplir nos vues et suretés. Les impots ne peuvent encore avoir lieu, et les emprunts n'ayant point été remplis, je n'ai pu exiger une somme de ce Ministre des Finances, dont j'augmente les disgraces ; . . . . . mais l'exportation des grains commence à se faire, cependant avec quelque gêne, vu les dangers pour leurs passages dans plusieurs provinces liguées avec les grenouilles de la Seine. Incessamment des magasins vont être établis le long de l'Alsace et de la Lorraine ; un des plus grands sera auprès de Thionville . . . . Je ne ménage rien pour soutenir notre parti, et augmenter nos intelligences. Tu dois, cher Comte, recevoir une lettre de mon frere même ; ménage tout à la Cour, où tu te trouves, et j'espere bien te revoir le printemps prochain, par tous les succès que je dois attendre des grands moyens que j'emploie ; signée et datée du vingt Septembre 1789 ».

Par ces dernieres lignes, veut-elle dire qu'elle partira, ou que son cher Comte reviendra par la force.

Quoi qu'il en ſoit, avis aux Pariſiens, d'après cela, il n'y a plus de craintes à avoir, et les dangers ſont paſſés.

Malheureuſe ſécurité qui fait dégénérer la confiance en foibleſſe, pourra-tu toujours tromper les Français ?

L'on n'a point encore connoiſſance de la lettre envoyée à la tribade Polignac.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Ce député Autrichien paye une partie de la grande aſſemblée, & il peut, sans exagération, compter sept cent membres qui lui ſont entierement dévoués.

Il en eſt véritablemenr deux cents fidèles

patriotes, mais le reste paroît attaqué de différents symptomes fiévreux, qui sont l'indifférence, le dégoût et l'ignorance.....

Il est un droit sans bornes, non moins remarquable, que les députés peuvent être despotes et tyrans de la nation à leurs propres volontés ; et quand bon leur semblera, puisqu'ils se sont fait reconnoître pour sacrés et inviolables, qui pis est, par la nation même, qui ne les a constitués que pour un temps, dont le terme dépend des circonstances, et par des pouvoirs limités.

Avec la justice la plus intacte, ne doivent-ils pas entrer en parallelle avec des commettants qui les honorent d'un choix qui les fait juger en même temps des hommes les plus intégres et les plus savants du Royaume.

Au fond, cette inviolabilité ne devoit

être regardée et accordée que comme un préservatif contre la Cour ; alors elle eut été plus légitime, étant moins universelle.

Par des affiches, l'assemblée nationale a permis authentiquement la pleine et entiere liberté de la presse ; mais par ses derniers décrets, ayant pris en considération, tous actes de justice ; son scrupule s'est étendu à ne défendre purement et simplement que les vérités.

Le Parlement, sur la fin de son regne, fit de pareilles miracles, aussi est-il en odeur de sainteté.

L'assemblée Nationale avoit prononcé formellement que pas un des Cardinaux, Archevêques, Evêques et autres Ecclésiastiques ne pourront être ministres du Roi.

Pourquoi donc l'a-t-elle envoyé remercier solemnellement, par une députation, en

en faveur du choix de M. l'Archevêque de Bordeaux.

Il est a préfumer que c'est dans l'espoir d'en faire un aussi grand Ministre que Brienne, en effet, un Archevêque à l'Ecole des Femmes dangereuses, pourvu qu'il ne soit pas manchot, ne peut que réussir.

Incessamment l'Assemblée Nationale va entrer en vacance, et comme sa constitution est fort avancée, afin de réfléchir plus murement sur les derniers articles qui doivent couronner ce long et pénible ouvrage véritablement éternel, en ce qu'il n'a point de commencement et n'aura point de fin, elle ne prend qu'un semestre en bonne forme de congé absolu, pour n'y revenir jamais.

LA COUR.

La famille Royale & les Ministres ont fait porter leurs vaisselles à la monnoie, toujours comme ç'a été sous le voile du bienfait ; et ce sera de même avec la modeste restriction, (n'y touchez pas.)

La chose est fort simple, la reconnoissance qui leur sera due dans quelque tems, pour les services qu'ils cherchent à nous rendre, pourroient bien conduire au pillage, et dans tous les cas, les louis sont infiniment plus aisés à sauver que la vaisselle, qui, beaucoup moins portative, n'est pas si invisible.

Bientot il n'y aura plus de louis dans la capitale; je connois un vrai gentilhomme de naissance qui croiroit ne pas être bon patriote, s'il n'agiotoit sur la modeste contribution de huit sous par louis pour l'avoir en or.

Les grands se décorent du titre de vrais citoyens, et nous engagent à de généreux bienfaits patriotiques. Nous autres bons patriotes, nous donnons bonnement dans ce piege, qui fera tomber quelques familles dans la besace; mais à la vérité, il ne faut point avoir tant de méfiance; nous aurons commencé par être sans pain, et nous finirons avec l'espérance, par n'avoir ni l'un ni l'autre.

A travers tous leurs torts, il faut être juste, les grands nous jurent qu'ils ne veulent que le bien du peuple, et jusqu'alors ils ne se sont pas démentis ; mais on leur reproche seulement de le garder.

Ils apportent pour raison, que les radoteurs Romains sont trop anciens pour que la loi de rendre à César ne soit pas oubliée.

Comme le peuple par ingratitude paye deux fois très-souvent ce qu'il ne doit pas une, l'on ne peut douter que les grands seuls aient bon cœur, puisqu'ils gardent tout.

MINISTRES.

Le Ministre de la guerre, pénétré des principes de la tactique de ses prédécesseurs, commence son petit jeu par quelques roles à la Broglie : dans un de ses moments de loisir, pour se dissiper, il vient de s'amuser au léger badinage de faire folâtrer des troupes royales á quatre lieues de Paris.

Il est vrai qu'il s'en est justifié par un aussi

grosse finesse que saine politique ; c'étoit, dit-il, pour éviter tous accidens fâcheux.

Et il paroît maintenant revenu de son erreur, puisqu'on ne peut encore lui faire comprendre qu'il en pourroit être tout le contraire.

Si l'assemblée nationale n'avoit, ou ne vouloit pas avoir la mémoire d'un lievre, elle seroit tenue de rendre compte de sa conduite, et tout simplement responsable de la joyeuse issue de cette gaieté d'esprit du corps ministériel : mais l'union nous rend tous freres.

MUNICIPALITE.

L'air pestiféré de la Cour ayant porté ses exhalaisons impures dans le sénat, qui malheureusement l'avoisine, la contagion vient de se manifester dans la municipalité de la capitale.

Aussi, les municipaux ont-ils l'honneur d'être attaqués de la maladie des grands, qui se nomme soif ardente, et non pas de cette épidémie commune chez le peuple, qu'on appelle inanition.

Il est vrai que la municipalité, continuellement en sueur, travaille monstrueusement; car il n'est pas de jour qu'elle ne fasse tapisser la ville tout à neuf, et il est malheureux que ces affiches, de glorieuse mémoire, ne portent pas ce fameux nom (edit); car, le lendemain même, on trouveroit justement celui de l'anti-intitulé (dedit).

Tous ces placards sont autant d'indulgences plénieres, qui blanchissent et accordent l'innocence de l'enfant qui naît.

Il est vrai, aussi, que M. de la Salle, pour une premiere fois qu'il faisoit sortir clandestinement de la capitale de très.bonne poudre à tirer, non sur les oiseaux, et convoyer tout ingénument, sans aucun mauvais dessein, par de très-honnêtes gens, qui pour mieux garder l'incognito, s'étoient déguisés en invalides, pour moins, et pour mieux en imposer, avoit bien le droit de s'en disculper suivant les loix, en ce qu'il faut des preuves plus claires que le jour, et qu'au contraire cette affaire, en partie, s'étoit passée nuitam-

ment ; aussi l'affiche le réhabilite tellement, qu'elle exige des excuses du public même.

Le commissaire Serrault, ancien agent du despotisme, et Cousin du Compere Leleu, en qualité de confrere, concernant cette bagatelle de l'exportation des grains, n'y trouva pas moins son compte ; car il prouva par l'affiche mesme, à ceux qui avoient dit la vérité, qu'ils n'étoient que des médisans...

Jugez de la clémence des municipaux par leurs jugemens, vous ne trouverez pas une seule affiche qui condamne les gens qu'on appelle en état.

La municipalité de Paris est composée de quelques membres du Parlement qui soutiennent bien la réputation de leur corps ; comme Juges integres, ils ne veulent point ramender le pain ; mais par une bonté toute paternelle, ils lâchent la main pour la falsification. . . . .

Quant à M. le Bailly, son nom prouve assez ce qu'il pourroit être, il est cependant homme de probité ; mais pour être maire

de la capitale du royaume dans des tems de calamités, ou pour dire vrai, dans les disettes feintes et apprêtées au milieu de l'abondance ; il seroit plus nécessaire d'y placer un sujet qui connût bien les éléments de la maison rustique, que des savants qui s'amusent á dénaturer notre idiome par la célebre composition d'un bizarre dictionnaire académique. . . . .

Finallement, si tous les municipaux regorgent de connoissance d'entendement & d'intelligence ; pourquoi voulez-vous, ou bien pourquoi ne voulez-vous pas que Paris soit depuis six semaines entieres au jour le jour, et un beau lendemain entierement au dépourvu, suivant le gré de leurs efficaces volontés.

Il est vrai que pour la premiere fois les municipaux se justifient très-clairement.

Mais, disent-ils, le peuple qui toujours crie, et n'est jamais content de ce qu'on ne lui accorde pas un denier, pourra-t-il cette fois se plaindre d'indigestion.

Que peut on nous reprocher? le peuple a demandé la diminution du pain, et nous lui avons totalement accordée, puisque la halle au bled est entierement vuide.

659

DIALOGUE.

L'AUTRICHIENNE.

Grenouilles de la Seine, qu'avez-vous à me reprocher ? Ne vous ai-je pas donné un maître ſoliveau ?

LES PARISIENS.

Facétieuse Proſerpine ! il vous plaira donc toujours de nous tourner en dériſion, & nous donner en ſpectacle aux gigantesques baladins de ce nouveau théâtre ambigu-comique, dont la directrice, aimant par paſſion le traveſti, donne trop ſouvent pour piece la maiſon neuve, ou les nouveaux venus, le tout au profit des acteurs.

Mais ſi le ſuccès dépend de ces nouvelles décorations, gare que la piece ne tombe.

Reſſouvenez-vous du plaiſir que vous a fait notre premiere piece que vous avez jugée parfaitement tragique.

Les Pariſiens offrent de nouveau, à votre ſenſibilité, une premiere repréſentation de la guerre de Conſtantinople, précédée du gouverneur de la Baſtille.

FIN.